

Régime indemnitaire 2012 pour les catégories B & C

I) <u>Le Taux Moyen d'Objectif (TMO)</u>

Le taux moyen d'objectif est déterminé annuellement par corps et grade pour chaque filière d'emploi et réparti entre différentes primes en fonction des corps et grade et affectations géographiques des agents.

Deux taux sont appliqués :

- un taux pour les agents affectés en administration centrale et en Ile de France (SGAP PARIS et SGAP VERSAILLES)
- un taux pour les agents affectés en province

Vous trouverez ci-après les montants mensuels des primes ainsi que le montant du complément de fin d'année.

Tableau $n^{\circ}1$ - Administration Centrale (en ϵ)					
Grade	TMO 2012 annuel	Prime de rendement mensuelle (basé sur le TMO 2011)	IAT ou IFTS mensuelle (basé sur le TMO 2011)	complément décembre 2012 *	Pour mémoire TMO 2011
SA classe exceptionnelle	9369	342	419	989	9141
SA classe supérieure	8764	320	391	925	8551
SA classe normale	7327	274	321	773	7149
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe	6561	256	277	693	6401
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	5962	232	252	629	5817
Adjoint administratif 1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe	5259	205	222	555	5131

^{*} somme prime rendement 2011 mensuelle + IAT ou IFTS 2011 + progression 2,5 % sur l'année 2012

Tableau $n^{\circ}2$ - Ile de France (SGAP Paris et SGAP Versailles) (en ϵ)					")
Grade	TMO 2012 annuel	IFSP mensuelle (basé sur le TMO 2011)	IAT ou IFTS mensuelle (basé sur le TMO 2011)	complément décembre 2012 *	Pour mémoire TMO 2011
SA classe exceptionnelle	9369	377	384	989	9141
SA classe supérieure	8764	351	360	925	8551
SA classe normale	7327	294	300	773	7149
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe	6561	266	266	693	6401
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	5962	243	241	629	5817
Adjoint administratif 1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe	5259	217	210	555	5131

^{*} somme IFSP 2011 mensuelle + IAT ou IFTS 2011 + progression 2,5 % sur l'année 2012

Tableau n°3 - Province (en €)					
Grade	TMO 2012 annuel	IFSP mensuelle (basé sur le TMO 2011)	IAT ou IFTS mensuelle (basé sur le TMO 2011)	complément décembre 2012 *	Pour mémoire TMO 2011
SA classe exceptionnelle	5960	245	238	629	5815
SA classe supérieure	5470	225	219	577	5337
SA classe normale	4986	205	199	526	4865
Adjoint administratif Principal 1 ^{ère} classe	4081	170	161	430	3982
Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe	4003	165	160	422	3906
Adjoint administratif 1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe	3958	162	159	417	3862

^{*} somme IFSP 2011 mensuelle + IAT ou IFTS 2011 + progression 2,5 % sur l'année 2012

Exemple : Actuellement, un SACE affecté en administration centrale perçoit mensuellement $342 \in$ de prime de rendement et $419 \in$ d'IFTS. En complément au mois de décembre 2012, l'agent devrait percevoir $342 \in$ de prime de rendement et $419 \in$ d'IFTS et $228 \in$ représentant la progression de 2,5 % TMO sur l'année, soit un total de $989 \in$.

II) LA RESERVE D'OBJECTIFS

Selon les dispositions des instructions ministérielles, la réserve d'objectif concerne les agents affectés en administration centrale et en services déconcentrés. Elle :

- facilite la mobilité des agents d'une direction à une autre
- valorise le travail accompli pendant l'année par les équipes
- valorise le travail accompli par un agent particulièrement sollicité au cours de l'année.

Pour le périmètre Police Nationale, elle a été créée en 2008 et représentait initialement un montant moyen de 80 €. Elle a été augmentée d'année en année pour atteindre le montant moyen de 440 € en 2012. Le SNAPATSI demande son alignement avec les services de Préfecture.

Indépendante des TMO, elle représente en moyenne 7% du régime indemnitaire.

Vous trouverez ci-après les montants de la réserve d'objectifs

GRADE	RO montants moyens	RO montant maximum pouvant être attribué individuellement	RO montant pouvant être attribué individuellement à titre exceptionnel
SA CE	440 €	950 €	1 200 €
SA CS	440 €	950 €	1 200 €
SA CN	440 €	950 €	1 200 €
AA P1	440 €	950 €	1 200 €
AA P2	440 €	950 €	1 200 €
AA 1 et AA2	440 €	950 €	1 200 €